



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 101667

Texte de la question

Mme Sandrine Mazetier attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les résultats du premier sondage sur les représentations de l'homosexualité dans le milieu étudiant en Île-de-France, établie par SOS homophobie et le Caélif. Parmi les résultats les plus marquants, on apprend qu'un étudiant sur cinq estime que « l'homosexualité n'est pas une manière d'aimer comme les autres » et que, pour 13 % d'entre eux, l'homosexualité « est une orientation sexuelle déviante ». De même, ils et elles sont 19 % à se dire « choqués » ou « dégoûtés » par un couple de même sexe qui se tient la main ou s'embrasse en public. L'homosexualité et la lutte pour l'égalité se sont, apparemment, banalisées ; d'ailleurs, les étudiants sont ainsi trois sur quatre à estimer « absolument nécessaire » ou « souhaitable » que la société ouvre le mariage et l'adoption aux couples de même sexe. Pour 84 % des répondants, apprendre que son meilleur ami est *gay* ou lesbienne « ne changerait rien à [leurs] relations ». Mais l'homophobie, dans ce sillage, semble aussi se banaliser. Ainsi, la majorité des répondants estime que les insultes « pédé », « enculé », « gouine » ou « tapette » ne sont pas forcément, voire pas du tout, homophobes. Face à ces résultats inquiétants, un an après le lancement de la campagne contre l'homophobie dans les universités, elle lui demande quelles mesures elle entend prendre pour remédier à cette situation, et notamment prendre en compte les pistes proposées par les associations LGTB : campagnes de sensibilisation, soutien des associations LGBT des campus, prise en compte de la lutte contre les discriminations dans les règlements intérieurs.

Texte de la réponse

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche s'emploie avec une particulière détermination à lutter contre les discriminations, notamment homophobes, dans les universités, afin d'assurer à tous les étudiants les meilleures conditions d'études possibles et de favoriser leur épanouissement personnel. La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a lancé en juin 2009 la première campagne d'affichage visant à lutter contre l'homophobie dans les établissements d'enseignement supérieur. Elle visait à sensibiliser les étudiants et l'ensemble des personnels universitaires aux difficultés rencontrées par certains étudiants encore trop souvent victimes de discrimination en raison de leur orientation sexuelle ainsi qu'aux conséquences parfois dramatiques d'actes et de comportements homophobes. Cette campagne a été relancée en janvier 2011 en faisant la promotion de la Ligne Azur afin de permettre l'écoute de tous ceux qui se sentent fragilisés et rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne du fait de leur orientation sexuelle. Une deuxième campagne d'affichage, destinée à lutter contre le mal-être des étudiants(es) homosexuels(les), sera prochainement mise en oeuvre. Élaborée conjointement avec les représentants de la Ligne Azur et de l'Inter LGBT, elle a pour finalité de venir en aide aux étudiants(es) homosexuels(les) qui rencontrent des difficultés en renvoyant vers une structure adaptée : Ligne Azur, services de médecine préventive universitaire, associations étudiantes LGBT, etc. En complément de la diffusion de l'affiche dans les établissements d'enseignement supérieur, un guide intitulé « discriminations des minorités sexuelles : (re)connaître pour mieux agir », sera adressé aux professionnels susceptibles d'accueillir et de venir en aide à ces étudiant(e)s, médecins et infirmières des services de médecine préventive universitaire, assistantes sociales des CROUS, etc. Il a pour

but de donner des informations et des éléments de réflexion à ces personnels afin qu'ils puissent mieux agir contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et mieux les prendre en compte dans l'accompagnement individuel qu'ils assurent.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Mazetier](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101667

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2011, page 2165

Réponse publiée le : 26 avril 2011, page 4304